

# L' « INVENTION » DU « FÉTICHISME »

Paul-Laurent Assoun

Dans *Le fétichisme* (2006), pages 10 à 22

## Chapitre I

Le mot « fétiche » provient du portugais *feitiço* qui signifie « artificiel » et par extension « sortilège », étant lui-même issu du latin *facticius* qui a donné le français « factice » (Nouveau dictionnaire étymologique et historique d'Albert Dauzat, Jean Dubois, Henri Mitterand, Librairie Larousse, 1964).

De fait, le terme *feitiço* désigne en langue portugaise le « fétiche », l'envoûtement, le sortilège, l'ensorcellement (*fazer feitiço* signifie envoûter, jeter un sort). Le terme *feitar* signifie « façonner », la *feitura* désignant la facture, l'exécution, la façon ou le façonnage. À la même famille appartiennent *feiticeiro*, sorcier, magicien, féticheur ; *feiticeira*, sorcière, fée ; *feticismo*, fétichisme, et *feiticista*, fétichiste (d'après le *Dicionario de português francês* par Olivio de Carvalho, Porto Editoria).

On voit comment l'idée de quelque chose de « fabriqué » a induit celle de quelque objet « artificiel », donc « artificiel », et, par une nouvelle extension, « trafiqué », donc « faux » ou « postiche » et se prêtant, comme « sortilège », à quelque manigance magique.

Attesté en portugais en 1552 (J. Barros, *Decada I*, livre 3, chap. 10 ; livre 8, chap. 4 ; livre 10, chap. 1, d'après *Iacono*, op. cit.), le terme est attesté en français dès 1605 (Marées, *fétisso*) et en 1669 (Villault) (d'après le *Nouveau dictionnaire étymologique*, op. cit.).

Si le terme « fétiche » est portugais et date du xv<sup>e</sup> siècle, le terme « fétichisme » apparaît dans la langue française a...

*Il vous reste à lire 95 % de ce chapitre.*

## PLAN

- I. Le « fétiche » : le mot et la chose**
- II. Le discours des voyageurs**
- III. L'invention du « fétichisme » : origine et définition. Le président De Brosses**
- IV. Les enjeux d'une théorie : ethnographie, philologie et anthropologie**
- V. La croyance et l'objet : fétichisme et symbole**